

L'équipe de la Maison de l'Emploi vous accueille et vous guide dans vos démarches

Horaires d'accueil du public

Du lundi au Vendredi
9 h 00 - 12 h 30
14 h 00 - 17 h 30



La Maison de l'Emploi de Haute-Saintonge a été créée en juillet 2007 à l'initiative de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge pour fédérer l'ensemble des acteurs privés ou publics de l'emploi dans le but de mener des actions en faveur de l'emploi sur le territoire des 123 communes.

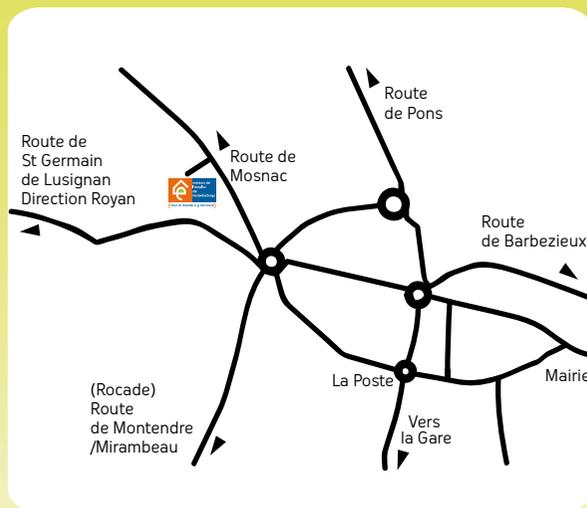


Un ensemble de partenaires à votre écoute



crédits photos : sachi hu (sauf couverture)

Plan d'accès



Résidence Philippe - Bât. D - 17500 JONZAC
Tél. : 05.46.48.58.10 Fax : 05.46.48.58.19
contact@emploishautesaintonge.com





Les actions de la Maison de l'Emploi s'articulent autour de quatre axes d'intervention

1 Développer une stratégie territoriale partagée

Elaboration d'un diagnostic du territoire pour la mise en place d'un plan d'actions.

Votre interlocutrice :

Florence Laborde, Directrice

2 Participer à l'anticipation des mutations économiques

Favoriser l'adéquation entre offres et demandes d'emploi en anticipant les besoins en ressources humaines des entreprises ...

A votre service :

Natalia Barbier, Chargée de Mission GPEC Territoriale

3 Contribuer au développement de l'emploi local

Promouvoir les secteurs porteurs, aider à répondre aux besoins des employeurs, soutenir la création d'entreprise...

Votre premier contact :

Mélanie Lair, Assistante Emploi

4 Réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi

Offrir au public une meilleure lisibilité des dispositifs parfois complexes, afin de leur en faciliter l'accès...

Pour vous aider :

Mélanie Lair, Assistante Emploi



La Maison de l'Emploi vous oriente dans vos démarches

✓ Accueil tous publics :

(entreprise, demandeur d'emploi, salarié, étudiant...) pour :

- Une information
- Un conseil
- Un passage de relais efficace vers le bon partenaire

✓ Aide à l'évolution ou reconversion professionnelle :

- S'informer sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- S'informer sur le CIF ou le DIF
- Connaître les formations disponibles sur le territoire
- Etre orienté vers les partenaires compétents en matière de création ou reprise d'entreprise.

✓ Aide à la recherche d'emploi :

- S'informer pour choisir ou changer de métier
- Mieux connaître notre territoire et ses opportunités en matière d'emploi
- Connaître les mesures pour l'emploi
- Consulter les offres d'emploi
- Elaborer un CV, une lettre de motivation



La Maison de l'Emploi met à votre disposition

- Des agents d'accueil pour vous guider
- Des postes informatiques en libre accès avec possibilité d'appui à l'utilisation d'internet
- Un espace documentation sur les métiers, les formations, les mesures pour l'emploi...
- Un Bureau Information Jeunesse

Partenaires présents :

- Les conseillers de la Mission Locale accompagnant les jeunes de 16 à 25 ans
- Une Chargée de mission Economie Sociale de la CDCSH pour l'accompagnement des contrats aidés dans les collectivités
- La Chargée de Mission Territoriale de la DIRECCTE
- Le Conseiller Pôle Emploi spécialisé dans le reclassement
- Le conseiller Cap Emploi pour l'accompagnement des Travailleurs Handicapés
- Des conseillers pour l'insertion dans l'emploi des personnes du dispositif RSA
- La Chargée de mission Conseil Régional pour la VAE et la formation, ...